Vol. XXXVII — Saint-Boniface, Manitoba, 11 Mars 1908. — No. 18

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

—N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

Catastrophe

Cleveland, Ohio, mardi, le 4 mars. — Plus de 160 enfants ont perdu la vie jeudi dans un incendie qui a détruit l'école de la rue Collamer, un édifice en brique à trois étages, à Collinwood, un des faubourg de cette ville.

L'incendie a pris naissance dans le sous-sol de l'édifice, quelques instants après la rentrée des élèves. Il a été causé par une fournaise surchauffée.

La fumée emplit bientôt tout l'édifice, causant une grande frayeur aux enfants et aux instituteurs. Il s'en suivit une panique. On a fait aucun exercice en cas d'incendie (fire drill) pour sauver les enfants, qui s'élancèrent pêle-mêle vers les portes et les fenêtres.

Les pilleurs d'eglises

Limoges, France, 7.—Thomas Antoine Thomas a été condamné hier, à six ans de travaux forcés Thomas est un tonnelier de Clermont-Ferrand qui a commis une série de vols dans différentes églises de France. Son fils François, sa mère, et les antiquaires Michel, Faure et Dufay, ont été accusés de complicité dans ces vols. La mère de Thomas et Michel ont été acquittés. François et les deux autres antiquaires ont été trouvés coupables et condamnés à deux ans de travaux forcés.

L'annexion de l'Etat libre du Congo

Bruxelles, 9.—Un bruit qui semble vouloir prendre consistance dit que le gouvernement s'est mis d'accord avec le roi Léopold en ce qui concerne les conditions de l'annexion de l'Etat libre du Congo. Les conditions seront pupliées d'ici un jour ou deux. D'après ce bruit, la Belgique payerait au Roi, pendant quinze ans, une rente annuelle de $600,000. Elle entreprendrait en outre des travaux publics réclamés par le souverain et qui nécessiteraient une dépense de $12,000,000.

On dit que le roi ne consent qu'à contre-cœur au compromis ci-dessus. Ses prétentions comprenaient une dépense de 30 millions de dollars pour des travaux publics, mais le gouvernement s'y est refusé, prétendant que le budget ne pouvait être grevé d'une telle charge.

La sante de Edmond Rostand

Paris, 7.—Une correspondance de Bayonne annonce que M. Edmond Rostand, complètement rétabli, a retrouvé avec la santé son entrain et son activité d'autrefois. Il réunissait, il y a quelques jours, en son château d'Arnaza, quelques intimes, et leur donnait lecture de son drame "Chanteclerc." L'audidoire en a été enthousiasmé.

M. Edmond Rostand ne compte pas cependant faire représenter la pièce Chanteclerc avant le mois de novembre ou de décembre prochain. Mais il donnerait d'ici là une pièce moins étendue ou publierait un volume de vers.

La France au Maroc

Paris, 9.—A la suite de la victoire que les troupes françaises viennent de remporter sur les Medakra, la Kasbah Ber Rechid va être fortifiée pour servir de bases aux futures opérations. Cette place domine la région des Chaouia et commande la route de Marrakech à Casablanca, via Settat, et celle de Mazagan à Fez. En occupant cette région, les français couperont à Moulai Hafid la route de Fez, le passage par les montagnes étant rendu impossible par l'hostilité des tribus guerrières qui ne reconnaissent l'autorité d'aucun sultan.

La construction d'une ligne de chemin de fer, voie étroite entre Casablanca et la Kasbah Ber-Rechild, est à l'étude.

Les dépêches reçues aujourd'hui du général Amade annoncent qu'après leur récent engagement avec les Medakra, les troupes françaises ont continué leur marche en avant et qu'elles ont complètement traversé le territoire de cette tribu. Elles sont même allées quelques au delà, sans rencontrer de résistance.

Requisition d'Automobiles En temps de Guerre

Paris, 9.—La chambre des députés va être appelée à examiner un projet de loi en vertu duquel les autorités militaires auront le droit de réquisitionner les automobiles pour les besoins de l'armée.

Les propriétaires d'automobiles devront chaque année faire enregistrer leurs voitures, qui seront classées suivant leurs forces et leur capacités.

Versailles transforme

Paris, 9.—Il est question de faire de Versailles une sorte de Bayreuth français; dans ce but on transformera l'ancienne salle d'opéra d'une façon convenable.

Il faut nôter, à ce sujet, que cette salle a servi, pendant trois ans—1876-1879—de salle de séance pour le sénat.

Poursuite de $4,702,888

Toronto, 5—A une nombreuse assemblée des actionnaires de la défunte banque Ontario il a été décidé de poursuivre les anciens directeurs en recouvrement de la somme de $4,702,388. Avant de prendre un bref de poursuite cette décision devra être ratifiée par un comité spécial des actionnaires.

MENUS PROPOS

LES PETITS BÉNÉFICES D'EDOUARD VII

L'autre jour, deux chérifs de la cité dé Londres comparaissaient devant la Haute Cour de Justice. Les deux gentlemen revêtirent, pour la circonstante, leurs costumes d'apparat, se firent conduire à la Haute Cour où les attendaient le secrétaire du Roi, et remirent à ce dignitaire, au nom de la corporation de Londres une paire de fagots qu'ils taillèrent sur place. C'est que, de temps immémorial, la cité de Londres paie redevance de deux fagots,—devenus aujourd'hui deux minuscules fagotins,—pour la location d'une parcelle de terrain autrefois inculte.

Après délivrance d'un reçu en due forme, le haut référendaire annonça que la redevance serait transmise au roi; mais les magistrats de la Cité avaient mieux encore à offrir à leur souverain: six fers à cheval et 16 clous forgés Le référendaire prit livraison du lots pesa les fers qui doivent être très lourds—puisqu'ils sont d'un type qui remonte à l'époque d'Henri III—et compta les clous. Il prononça une phrase protocolaire qui équivaut à "Ça y est"; et les shérifs en parurent bien aises.

Ces deux rentes étaient dues depuis la Saint-Michel, (29 septembre mais Edouard VII, bon prince, sait accorder un répit de quelques semaines à des tenanciers qui lui doivent deux fagots six fers à cheval, 61 clous et une hache: car, par privilège royal il a droit à la hache qui sert à couper les fagots.

Moyennant quoi, la ville de Londres continuera, pendant un an, jouir d'une concession accordée au 13e siècle par Henri III, pour l'établissement d'une forge dans la paroisse de St-Clément. Dans ce pays éminemment traditionnaliste qu'est l'Angleterre, ce cerémonial se répète tous les ans; des "actes" de 1759 et de 1887 ont tenté d'y toucher; mais on n'a pas osé l'abolir.

—A vendre ou a louer; une outillage complet de ferblanterie, avec privilège d'occuper la batisse si l'acheteur le désire. S'adresser à JOS. JOYAL, No. 72, Avenue Provencher, St. Boniface.

Aux abonnes de l'"Eclaireur"

Le comité d'étude n'ayant pu tomber d'accord avec le propriétaire de l'*Eclaireur*, prévient le public qu'il ne saurait-être question de lui pas plus que de moi, son président, dans le journal de M. Paul Gravel, à qui seul incombe les responsabilités au sujet des abonnements qu'il a recueillis.

Toutefois, et d'ici quelque temps, des études de notre comité sortait une nouvelle feuille, par esprit de conciliation, dans le cas où l'*Eclaireur* aurait définitivement cessé sa publication, nous délivrerions gracieusement notre journal aux personnes qui avant le 11 courant auraient été abonnées par M. Gravel.

Recevez mes salutations distinguées,

Le président du comité d'étude,
H. HEMMERLÉ.

Le Manitoba,

Mercredi, 11 Mars 1908

Les Fetes du Tri-Centenaire

On annonce officiellement la présence du prince et de la princesse de Galles aux fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec, en août prochain.

L'OBSTRUCTION

La députation du Parlement a le droit de savoir ce qui se passe au Parlement. L'Hon. M. Brodeur a voulu cependant s'insurger contre cette règle. Il a refusé à l'opposition certains renseignements, qu'elle lui demandait. Naturellement l'opposition n'a pas aimé ce refus, et elle a signifié à l'Hon. ministre que son estimation budgétaire ne passerait point, s'il ne voulait satisfaire la légitime curiosité de la Chambre. De là les longues séances de la Chambre des Communes qu'au loin on trouve si étranges.

Les journaux libéraux surtout s'en sont scandalisés. Ils prétendent flétrir la conduite de l'opposition, qu'ils qualifient d'obstructionniste, et là-dessus ils défilent. Voici en quels termes, plutôt sévères, le correspondant parlementaire du Canada, organe de M. Laurier juge cette conduite:

"L'obstruction est la forme d'opposition la plus basse et la plus répréhensible.

"Elle a quelque chose de matériel et d'inintelligent qui répugne à tout esprit large et dépourvu de préjugés.

"A défaut de résonnement et d'arguments intellectuels, l'obstructionniste se sert d'une sorte de force bête et brutale qui ne peut renverser le bon sens, mais qui le recule et parfois le dérobe momentanément au regard.

"L'obstruction est donc une arme méprisable et ceux qui s'en servent sont conséquemment dignes de mépris."

On le sent, ce n'est pas raisonnable, l'obstruction, d'après la presse libérale; et pourtant c'est à cette tactique que recourait en 1896, M. Laurier et les siens pour tuer le *Bill* réparateur. C'est cette force brutale qui fut employée contre nos droits, quand il fut question de nous rendre justice et les libéraux alors trouvèrent cette tactique très belle et très raisonnable, il s'agissait alors de grimper au pouvoir: ils trouvèrent l'obstruction très légitime. Les catholiques y perdaient l'une des choses les plus importantes qui puissent se rencontrer dans la vie d'une nation.

Mais! ce n'était rien pour ces bons messieurs!

Mais dès lors qu'on s'en sert contre eux, pour la revendication, les punir d'un entêtement de ministre, ils trouvent cela très mal.

Que nos lecteurs jugent par là de la bonne foi de la gente libérale.

Notes Politiques

La défaite des libéraux dans le Nouveau-Brunswick est naturellement interprétée comme un signe de réaction en faveur du parti conservateur.

M. Pugsley, le bouillant ministre fédéral, est revenu à Ottawa tout fourbu!

Lui, ministre du gouvernement central, était parti pour sa province avec le désir de tout écraser sur son passage; l'intervention féderale en politique locale était bonne contre les conservateurs.

Les libéraux de partout sont fort chifonnés; les conservateurs s'organisent avec ardeur.

La prochaine rencontre va donner des émotions à ceux qui aiment la lutte.

* * *

Les conservateurs français de Winnipeg ont fondé un club politique, jeudi soir.

Ce club compte, dès ses premières heures, un grand nombre de membres, enthousiastes pour la prochaine lutte fédérale qui s'avance.

Les officiers élus sont les suivants:

Patron: L'Honorable Sénateur Bernier.

Président Honoraire: M. Aimé Bénard, M. P. P.

Président: M. C. F. Cardinal.

Vice-président: Nord: M. C. A. Gareau; Ouest, M. R. L. Chevrier; Centre: M. S. Léveillé; Sud: M. J. C. Smith.

Un comité exécutif a aussi été nommé.

L'assemblée où ce club a pris naissance a été intéressante et instructive. Des discours ont été prononcés par M. Cardinal, le président élu, M. Aimé Bénard, M. P. P., M. T. W. Taylor, M. P. P., M. Thomas Sharpe, ancien maire de Winnipeg, M. Jos. Bernier, M. P. P.

Nous félicitons nos amis de Winnipeg de leur initiative. Qu'ils continuent maintenant leur travail d'organisation, de recrutement et de surveillance et leur action se fera efficacement sentir dans les prochains combats électoraux. Nous sommes de cœur avec eux et nous leur demandons des s'inspirer toujours des principes d'ordre et de justice sans lesquels le parti conservateur n'aurait plus de raison d'être.

Notre journal donnera au Club Conservateur Français de Winnipeg tout l'aide qui sera en son pouvoir.

Discours prononcé par M. Joseph Bernier M P. P., sur le Budget

A la Legislature Provinciale le 13 fevrier

(*Suite et Fin*)

C'est donc, une source de satisfaction pour tous que de pouvoir complimenter le gouvernement sur son administration.

L'honorable député de Gladstone a de nouveau parlé d'instruction obligatoire. Je ne voulais pourtant pas parler moi-même deux fois sur cette question! Je ne vois pas que ce sujet se rapporte au budget; et je croyais que mes remarques sur l'instruction obligatoire avaient été assez claires. Je croyais avoir assez nettement défini la position de la minorité catholique. Je croyais avoir prouvé mon cas d'une manière complète; et ma conviction se fortifiait du fait que le *Free Press*, ce pauvre lumignon du parti libéral, n'avait pas répondu à mon argumentation.

Je le répète, M. l'Orateur, le rédacteur de ce journal n'a pas dit un seul mot de réponse à ce que j'ai avancé. Le *Free Press* s'est contenté de publier des articles enfantins; parlons net, il a fait des insinuations basses, méprisables et lâches. A court de d'arguments, il a voulu faire croire à un pacte entre notre Eglise et le gouvernement.

J'ai prouvé ce que j'ai affirmé. Et je m'en tiens à ce que j'ai dit. Si le rédacteur du *Free Press*, au lieu d'attaquer sans mesure et sans raison Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, au lieu d'accuser Sa Grandeur de faire mes discours, et par là de créer du malaise en lançant le mensonge dans le public, si, dis-je, le rédacteur du *Free Press* consent à publier honnêtement mes remarques sur l'instruction obligatoire, je suis, à mon tour, prêt à le rencontrer en assemblée publique, soit à Winnipeg, soit ailleurs, devant un auditoire protestant ou catholique. Si le rédacteur du *Free Press* est sincère, il l'acceptera mon défi; il n'aura plus alors les quatre murailles de son édifice pour cacher sa duplicité; et j'entreprends de prouver devant un auditoire sans préjugés que ce monsieur est ignorant des choses qu'il traite; qu'il induit ses lecteurs en erreur; qu'il calomnie les membres du gouvernement; que son unique désir est de faire de la manœuvre politique avec les droits sacrés de nos consciences.

Je me sens bien à mon aise pour parler de ces choses; je suis jeune encore; mais je puis défier qui que ce soit de citer de moi une seule phrase, soit dans mes discours anglais soit dans mes discours français, où j'aie manqué de respect et d'affection pour mon Roi, pour la couronne britannique, pour mon pays, le Canada. Et aussi longtemps que je vivrai, je resterai dans ces sentiments de respect et d'affections qui m'ont été inculqués au foyer, dans les écoles catholiques, dans mon collège.

Mais, monsieur l'Orateur, je n'abandonnerai jamais les droits de ma conscience et les droits de ceux que j'ai l'honneur de représenter ici.

Je ne demande à personne de renoncer à ses opinions; ceci est affaire de conscience. Mais je réclame pour moi et les miens le même privilège. Que tous s'inspirent de l'idée qui a présidé à l'établissement de la confédération des provinces canadiennes. Que tous respectent les termes de notre constitution, et la paix, l'harmonie, l'unité régneront parmi nous. Au lieu de toujours mettre en violent antagonisme les catholiques et les orangistes, on devrait plutôt écrire en larges lettres que l'un des hommes les plus aimés et les plus estimés de l'élément catholique au Canada est un orangiste convaincu: je veux parler de sir Mackenzie Bowell; bien qu'il fût en principe d'une opinion contraire à la nôtre en fait d'éducation, cet homme d'Etat n'a pas hésité à s'en tenir à la constitution, qui nous protégeait; et cela en dépit des menaces, des agitations mauvaises et des tempêtes politiques.

Moi-même je représente un bon nombre de protestants; je veux parler du beau et prospère village de Norwood. J'ai à Norwood des amis qui comptent parmi les plus intimes; je proteste contre les lâches procédés du *Free Press*, lequel tronque mes phrases et déduit de fausses conclusions de ma pensée ainsi dénaturée. Je dis sans hésitation que le *Free Press* est aujourd'hui le plus mesquin et le plus vile de tous les journaux canadiens.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE

L'hon. député de Gladstone prétend que l'instruction obligatoire est le seul moyen de répandre une véritable instruction parmi le peuple. Je prie l'hon. député de Gladstone de songer sérieusement à un fait que le *Free Press* n'a jamais mentionné: à savoir que la minorité catholique de cette province possède, en vertu de la constitution telle qu'interprétée par un jugement du Conseil Privé, un droit absolu à ses écoles professionnelles; qu'elle ne peut être forcée d'envoyer ses enfants à d'autres écoles qu'à ses écoles confessionnelles; qu'il n'y a actuellement dans notre province que des écoles publiques neutres; qu'on force aujourd'hui, illégalement, les catholiques à payer des taxes pour ces écoles publiques neutres; que, les catholiques, payant des taxes pour ces écoles neutres, ne sont pas impossibles d'une double taxe pour des écoles confessionnelles ou des écoles privées; que, conséquemment, dans leur cas, l'instruction obligatoire est inconstitutionnelle; et à moins qu'on ne remette les catholiques en possessions de leurs droits, on ne pourra légalement leur imposer l'instruction obligatoire.

L'hon. député prétend que le règlement de 1897 a réglé ce point et rendu légale l'instruction obligatoire.

LE RÈGLEMENT DE 1897

Or, le règlement de 1897 est un leurre comme il ne s'en ait jamais perpétré au Canada à la barbe des protestants comme des catholiques. En dépit du pseudo-règlement de 1897 l'ordre de remédiation est toujours-là; et il restera toujours un ordre d'exécution impérieuse, aussi longtemps qu'on n'y aura pas satisfait

L'honorable député de Winnipeg ouest, perchant sur sa grandeur, convaincu de son importance, a jugé à propos de répondre à mes arguments par cette affirmation que j'exposais la doctrine d'une époque déjà vieille; que l'évolution moderne avait eu raison de cette doctrine. Il a parlé tout comme s'il connaissait quelque chose là-dessus! Et il a terminé en disant que je n'avais pas le monopole du patriotisme et de la loyauté.

JEU D'ENFANTS

Tout ce fatras du député de Winnipeg-ouest, ce sont des mots, non des arguments. Que l'honorable député se rappelle d'une chose: nous ne sommes pas des enfants d'école; l'hon. député siège ici en compagnie d'hommes instruits, grâce à la candidature d'un troisième parti qui a pris juste assez de vote pour détruire la majorité qui s'accumulait contre l'honorable député; les députés doivent apporter dans les débats autre chose que de vaines paroles.

LECTEURS TROMPÉS

Le *Free Press*, suivant son habitude, a trompé ses lecteurs. Le *Free Press* n'a pas cherché à discuter le jugement du Conseil Privé; à examiner les droits de la minorité catholique en fait d'éducation, mais son but à été de jeter l'injure au gouvernement, aux ministres et au parti conservateur.

LES PRÉTENTIONS DU DÉPUTÉ DE WINNIPEG-OUET.

L'honorable député de Winnipeg-ouest, sûr de sa supériorité sur tous les autres députés, sûr peut-être de sa supériorité sur tous les autres hommes du pays, solidement installé sur son imaginaire piédestal de science et de savoir, convaincu de sa haute culture intellectuelle, a cru à propos de rejeter, d'un mot, les opinions d'hommes comme les membres du comité judiciaire du Conseil Privé d'Angleterre, d'hommes comme Lord Salisbury, Gladstone, Théodore Roosevelt!

L'honorable député de Winnipeg-ouest est peut-être un génie; mais il lui reste encore à en faire la preuve. Je regrette que l'honorable député ait émis l'opinion que la familiarité avec le drapeau britannique engendrerait son mépris.

M. T. H. Johnston (Winnipeg-ouest). Je n'ai pas dit cela.

M. Bernier.—Si les minutes sont exactes ces mots ont été prononcés. L'honorable député a en honte; je n'en suis pas étonné, M. l'Orateur.

M. R. Roblin.—Bien! très bien!

INSULTE AU DRAPEAU

M. Bernier.—Ceci n'est pas seulement le propos inconsidéré d'un jeune homme, c'est une insulte au drapeau sous lequel nous vivons. Et je dis encore que l'hon. député de Rhineland, quand il a dit, hier, que les mennonites ne voulaient même pas s'entourer du drapeau britannique, qui est pourtant leur meilleure protection......

M. Winkler.—Je n'ai jamais dit cela.

M. Bernier.—Je me sers peut-être d'autres mots. Il a dit que les mennonites craignaient de s'entourer avec le drapeau

M. Winkler.—Non pas avec le drapeau.

M. Bernier.—Qu'a-t-il-dit?

M. Winkler.—Avec *aucune sorte d'emblème*.

M. Bernier.—J'accepte ces paroles, mais je crois que la meilleure protection que les mennonites peuvent avoir, ce serait de s'abriter sous ce drapeau.

Maintenant, jusqu'à ce que le député de Winnipeg-ouest se soit révélé un esprit supérieur et un homme à idées larges, il devra trouver une formule qui distingue entre le génie et l'entêtement. Un homme sage n'est jamais trop sage. Le député de Winnipeg apprendra cela petit à petit.

Le *Free Press* a voulu prouver mon ignorance et ma nullité. Je ne discuterai pas là-dessus! Le *Free Press* peut penser de moi ce qui lui semblera bon; je ne m'en occuperai pas; pour être franc je serais fâché de ne pouvoir penser autrement que le *Free Press*.

Mon éducation est différente de la sienne; mes opinions, non plus, ne sont pas les siennes. Et je n'irai pas chercher au *Free Press* ce qui me manque de renseignements, de science ou de principes. De tout cela le *Free Press* possède un assez mince assortiment; vaut mieux pour lui n'en pas donner.

Mais encore une fois, je fais remarquer à cette Chambre et au pays que l'on n'a pas répondu à nos arguments par des arguments sur cette question de l'instruction obligatoire. On a préféré avoir recours à l'injure; on a aimé mieux, aussi, dénaturer les choses.

Je regrette, M. l'Orateur, d'avoir parlé longtemps, cette fois encore, mais les députés de la gauche et les journaux libéraux devront comprendre que si l'on a voulu nous intimider par des menaces on s'est trompé étrangement. Nous ne craignons pas la bataille. Nous ne tirerons pas les premiers coups, mais s'il faut, ensuite, riposter, nous le ferons sans crainte comme sans aucune hésitation.

Collège de St-Boniface

ACADÉMIE FRANCAISE

Séance du 2 Mars 1908.—Après l'exécution brillante d'une ouverture par l'orchestre, M. J. B. Beaupré nous lut un essai intitulé "un voyage intéressant". Dans ce récit, il nous prophétisa ce que serait la "Belles-Lettres" actuelle pendant vingt-ans. On ne peut demander de plus belles destinées pour une classe que celle qui est réservée aux élèves actuels des humanités. En 1928, nous verrons parmi eux des cardinaux éminents, de grands archevêques, des ministres agricoles, d'habiles médecins, des ingénieurs civils massacrés par les Boxeurs, enfin, des rentiers plusieurs fois millionnaires et même de bons moines capucins Ce récit nous a révélé une qualité excellente dans M. Beaupré; c'est qu'il possède l'éternelle jeunesse, du moins dans ses écrits, car même après l'avoir déjà entendu dans une autre séance de l'académie, tous suivirent sa pièce avec autant d'attention, d'intérêt et de plaisir que s'ils l'eussent entendu pour la première fois. Lorsque M. Beaupré eut terminé, M. Jac. Bertrand, déclamateur émérite, amusa l'auditoire en rendant avec brio "La Campagne".

Maintenant, nous voilà en présence de la question du jour, c'est de savoir si l'influence de l'éloquence est plus grande que celle de la poésie. Deux philosophes, M. Albert Auger et M. P. Bleau en viennent aux mains; le sujet à traiter est vaste et l'intérêt de l'auditoire est d'autant plus excité que les combattants sont au niveau de leur cause, car ce sont de rudes lutteurs.

M. Auger se lève le premier, affirmant la plus grande influence de l'éloquence. Il procède méthodiquement. Partant de la définition de l'éloquence et de la poésie, il passe en revue tous les genres d'éloquence et compare leur influence à celle de la poésie en faisant un parallèle entre les œuvres respectives de leurs principaux patrons. Commençant par l'éloquence sacrée, il nous montre quelle influence elle a eu chez les Juifs C'est elle qui a soutenu le peuple de Dieu dans la voie droite, par la voix des prophètes. De plus, nous voyons que toute les fois que l'éloquence a manqué dans le gouvernement de la religion juive, alors ils sont tombés au plus bas degré de l'échelle sociale. L'éloquence domine les peuples et les subjugue.

Ce discours a été remarquable par la disposition progressive des preuves. Plus l'orateur avance dans son sujet, plus il s'enracine, surtout en arrivant au commencement de la péroraison la fournaise chauffait à blanc. Lorsque M. Auger se fut assis, M. Alex. Lambert déclama "Les lentilles universitaires". Il est inutile de dire que ce fut un succès, car il y a déjà longtemps que la renommée de ce célèbre déclamateur est établie parmi nous.

Le numéro suivant du programme fut exécuté à la perfection: c'était une chanson de Botrel, chantée par M. Marcien Beaupré et accompagnée par M. Albert Bétournay. Rien n'est plus agréable que d'entendre la voix sonore de notre ami, s'imprégner du souffle à la fois patriotique et religieux d'un vrai breton.

De là nous entrons dans la seconde phase de la discussion en écoutant attentivement M. Paulin Bleau. Le supporteur de la négative va droit au sujet et donne la définition complète de la poésie par Lamartine. Puis aux moyen de raisonnements très philosophiques il montre que la poésie a plus d'influence sur l'imagination et sur l'esprit parce qu'elle ne parle pas par l'abstraction mais par des termes concrets. Par suite si on entend un orateur, on ne prête pas autant d'attention et on ne conserve pas aussi longtemps l'impression de ses paroles que celle d'une poésie; car le poète se sert encore du rythme pour faire arrêter l'esprit sur un mot. La poésie fut le langage de tous les temps et elle parle de tout: de la patrie de la famille de la religion.

Dans ce discours M. Bleau se distingua surtout par l'enchaînement des idées, la solidité et la connaissance à fond de son sujet.

Avant la réplique M. Jean Trudel débita avec toute la vigueur de sa mâle éloquence une pièce intitulée "Le duel de Barbasson."

Après cela les *philosophes* égayèrent l'auditoire en chantant la joyeuse chanson de la *philosophie*. Enfin vint l'issue de la lutte, et les juges accordèrent la victoire au vaillant défenseur de l'éloquence.

R. Prince,
Secrétaire.

Sympathies

Madame Théo. Bertrand désire offrir ses sincères remerciements, par la voix du *Manitoba*, aux communautés religieuses et aux personnes amies qui lui ont manifesté leurs sympathies en assistant à la messe de *Requiem* chantée pour le repos de l'âme de sa mère, dernièrement décédée.

RAPINEAU A L'EXPOSITION

Ce pingre possède un truc excellent,
Fort économique, à ce qu'il assure:
Il ne quitte plus le trottoir roulant,
Afin de ne pas user sa chaussure!

Soumissions pour Chauffage

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné seront reçues au Departement des Travaux Publics, bâtisses du Parlement, Winnipeg, jusqu'à midi, samedi, le 14 mars 1908 pour la livraison au Collège Agricole, St. Charles, du combustible suivant:

600 cordes d'épinette sèche. 600 cordes d'épinette coupée verte; Doit être du bon bois plein, quatre pieds de long, par moins de trois pouces de diamètre.

Au moins 50 % du montant doit accompagner chaque soumission; ce dépôt sera confisqué au bénéfice du gouvernement du Manitoba au cas où le soumissionnaire refuserait de signer son contrat, ou, l'ayant signé, refuserait de l'exécuter.

Un chèque accepté pour au moins 50 %...

R. ROGERS,
Ministre des Travaux Publics.

Winnipeg, 7 Mars 1908.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Bonne maison de pension prix modérés. S'adresser au No 63 Rue Masson, St. Boniface.

—A vendre où a louer 5 acres de terrain à deux milles et demi de la Ville S'adresser à A. GAUVIN.

—DEMANDÉE: Une jeune fille pour aider au travail ordinaire d'une résidence, 185, rue Smith, Winnipeg.

—La Compagnie des Tramway fabrique maintenant une partie de ces chars à Winnipeg Voilà une bonne initiative.

—M. Albert Préfontaine député de Carillon est en voyage d'affaires pour quelques jours à Brandon, Calgary et Edmonton.

—J. J. Corbett, l'ancien champion pugiliste est à Winnipeg. Il fait maintenant du théâtre et on peut le voir tous les soirs au "Walker."

—Il est rumeur que les contribuables de la rue Kitson et de la rue Horace doivent pétitionner le conseil municipal pour faire paver leurs rues en blocs de cèdre.

—Ménage connaissant la culture et l'élevage demande travail dans une ferme ou dans un ranch S'adresser à, A. SECHAUD, pension Létienne, St. Boniface, B. de P. 188.

—On demande un commis pour un Magasin Général; parlant anglais et français, ayant deux en trois ans d'expérience, marié ou non-marié; adressez avec référence, J. H. PHILION, Prince Albert, Sask.

—Les citoyens de Saint-Boniface intéressés dans la construction d'un rond à patiner dans les limites de la Ville de Saint-Boniface sont invités à se réunir dans la salle du Conseil, à l'hôtel-de-ville, le 18 du courant, à 8 heures du soir.

—Bon augure des temps: les entrepreneurs disent qu'on bâtira considérablement, cette année. A Saint-Boniface, la Manitoba Linseed Oil Company construira une manufacture de $75,000; à Winnipeg, on donnera ainsi plusieurs millions aux marchands et aux ouvriers. Les choses deviennent évidemment encourageantes.

—Kubelik, le violoniste de réputation mondiale, a récemment adressé sa photographie à M. Camille Couture. On se souvient que, le lendemain du concert Kubelik, le *Free Press* donnait en tête de son compte rendu l'appréciation de M. Couture, *le meilleur violoniste de l'Ouest Canadien*.

—La catastrophe de Cleveland, où au-delà de cent-soixante écoliers ont perdu la vie dans un incendie a réveillé partout l'attention des autorités sur la protection qui doit être accordée aux enfants dans les institutions publiques. Il devrait certainement y avoir partout des échelles de sauvetage, distribuées de telle sorte que le feu se déclarant au centre ou à une extrémité de la bâtisse, il y eut toujours une issue possible. Les exercices de retraite en cas de feu sont aussi excellents; ils préviennent souvent l'idée de la panique et la sortie se fait avec une méthode qui a déjà, c'est reconnu, prévenu bien des hécatombes.

—Le maire Ashdown est parti pour un voyage de repos dans le Sud. Après avoir été dans l'eau chaude tout l'hiver au sujet des finances de la ville, Son Honneur a senti le besoin de continuer le régime dans un "Hot Springs" quelconque.

—Fort William.—John Chlin, un doukhobor en pèlerinage à la recherche du Messie, avec quelques compagnons, est mort ici de froid et fatigues. Les compatriotes le placèrent dans une couverture et voulurent le porter par différentes rues de la ville tandis qu'une trentaine de doukhobors suivaient en chantant. La police est intervenue et a exigé que l'enterrement fut confié à un entrepreneur de pompes funèbres.

—Il y a eu une mutinerie samedi soir à la prison provinciale de Winnipeg. L'affaire a eu lieu à un moment où une quinzaine de prisonniers se trouvaient réunis. La mêlée a failli devenir générale; elle a été évitée grâce au sang-froid du gouverneur Lindsay qui a su contenir une douzaine de prisonniers pendant que les autres se battaient contre les gardes. Prisonniers et gardes sont sortis blessés de la lutte; les prisonniers ont de suite pris le chemin du pénitencier.

—Notre club de Hockey se distingue dans la Ligue. Il a gagné lundi soir une superbe partie contre le "Wesley". Saint-Boniface: MM. Lévêque, Dony Gingras, Decosses, Bawlf, Ant. Bétiveau, A. Mondore, Couture. Wesley: MM. Mouctou, F. Penwarden, Monton, Score Lee, Benson et Sheppard. Etat: 2-1. Nos félicitations à notre vaillant club. (Notre club doit aussi aller jouer à Emerson, samedi soir, pour la coupe "Cyr". Nous souhaitons bonne chance.)

—Un indice de printemps: l'ours de Deer Lodge est sorti de sa léthargie vendredi midi. Jean Pierre a immédiatement avalé le contenu de plusieurs bouteilles d'eaux gazeuses qu'on lui apporta immédiatement. Les journaux s'amusent fort avec cet ours, auquel on prête d'illustres amitiés! A tous moments la caricature ou la boutade se chargent de nous renseigner sur "Chad's Bear." Au fond, nous y voyons une question de réclame pour l'hotel de Deer Lodge, lequel, du reste, est un endroit de repos très agréable.

MENUS PROPOS

Dans un cercle politique:

—Il y a, voyez-vous, des courants qu'on ne remonte pas.

—Oui, les courants d'air, par exemple.

Champbaudet à un particulier qui lui demande un renseignement, dans une langue inconnue:

—Excusez moi, mais...je ne parle pas l'étranger!

LA FAMILLE AFFAIBLIT ET EPUISE LES FORCES DE LA MERE.

Les PILULES ROUGES constituent un très puissant soutien pour la mère et l'enfant. Tous les deux en bénéficient également. Comme restaurateur des forces féminines les PILULES ROUGES sont incomparables.

MADAME OVIDE LEFEBVRE, 238 RUE HADLEY, BOULEVARD ST-PAUL, A RECOUVRÉ LA SANTE ET LES FORCES PAR LES PILULES ROUGES.

Toutes les lois naturelles ont leur corollaire dans les conséquences des effets qu'elles entrainent.

Ce principe s'applique aux individus comme aux choses. Nul ne peut s'en départir. C'est ainsi que la trop fréquente répétition de la famille, chez la femme, influera sur son état de santé. Il y aura bientôt déperdition de forces et épuisement nerveux. Et c'est là une des causes assez fréquentes de la débilité féminine.

Cet état de choses s'explique très facilement. Pour donner la vie, il faut nécessairement dépenser la sienne, ou du moins, en altérer les meilleures sources. L'enfant absorbe, à lui seul, tout ce que l'énergie vitale contient de substantiel; il se nourrit du sang le plus pur et puise abondamment tous les principes nutritifs qui s'y trouvent.

Dès qu'il est au monde, l'enfant continue encore, par l'allaitement, à se fortifier aux dépens de sa mère qui lui donne toujours le meilleur d'elle-même.

Lorsqu'un tel régime se répète, comment voulez-vous que la pauvre mère ne dépérisse pas et que ses forces ne soient pas considérablement amoindries? Aussi, en pareil cas, une femme doit-elle être prudente et voir à suppléer aux forces qui s'en vont. Autrement elle encourt un risque sérieux: la perte totale de sa santé et la ruine de son tempérament.

Pendant la convalescence, lors des relevailles, comme elles devraient le faire aussi durant la grossesse, les mères n'ont rien de mieux à prendre que les Pilules Rouges. Elles trouveront là un puissant soutien et un nouvel aliment de vigueur et de force.

Les Pilules Rouges sont justement en renommée comme productrices du sang, et c'est de là que leur vient cette vertu de régénérer tout l'organisme et de refaire à neuf le système fatigué ou épuisé par le travail constant de la maternité.

Non seulement, la mère bénéficiera d'une aide aussi salutaire, mais, de son côté, l'enfant en retirera de grands avantages.

C'est ainsi que les Pilules Rouges exercent toujours les meilleurs effets sur la santé respective de ces deux êtres, dont le bonheur et le bien-être se confondent, de même que la fleur ne s'épanouit et n'embaume qu'en autant que la tige où elle a germé, lui fournisse la sève qui est sa vie!

"Fatiguée, ou plutôt épuisée par la famille, j'eus à souffrir de palpitations si fortes que je ne pouvais travailler. Pendant deux ans j'ai dû subir un traitement par deux différents médecins. Comme je dépérissais constamment et que mes forces s'altéraient de jour en jour, il m'a bien fallu conclure que les remèdes prescrits par mes médecins étaient de nul effet dans mon cas. Souffrante, découragée et à bout de forces, je me demandais ce qu'il allait advenir de moi lorsqu'on me parla des Pilules Rouges. Je ne fus pas lente à m'en procurer quelques boîtes d'abord.

Dès que j'eus commencé à en prendre, je me suis sentie immédiatement soulagée. Tout mon mal disparut peu à peu et mes forces se rétablirent en quelques semaines.

Je continuai, pendant six mois, cet excellent régime qui me faisait tant de bien, après quoi j'étais réellement guérie, en parfaite santé."—Madame Ovide Lefebvre, 238, rue Hadley, Boulevard Saint-Paul, près Montréal.

Tous les maux, toutes les souffrances, toutes les maladies que la femme a si souvent à supporter, les maux de tête, les maux de cœur, les migraines,



Mad. OVIDE LEFEBVRE, 238 rue Hadley, Boulevard St-Paul

les névralgies, les vertiges, les suffocations, les palpitations, les étouffements, l'anémie, les pâles couleurs, les nervosités, les moments de tristesse, de mélancolie, de découragement, de faiblesse; toutes les difficultés qu'elle a si souvent pour traverser les périodes plus ou moins critiques de son existence, n'ont souvent d'autre source que le beau mal et ses corollaires inévitables, la faiblesse du sang, la faiblesse des nerfs, du cœur et la faiblesse générale. Le premier soin d'une femme qui n'est pas bien portante, qui souffre ou qui est affaiblie soit par les maladies, soit par toute autre chose, doit donc être de se procurer les Pilules Rouges qui guérissent chaque jour tant de femmes, de jeunes filles, de jeunes mères, de femmes âgées, atteintes de différentes maladies qu'aucun autre remède ne parvient à guérir.

Femmes âgées, jeunes mères et jeunes filles, prenez donc les Pilules Rouges. Quelques boîtes suffiront pour rétablir votre santé, vous rendre vos forces perdues, régulariser toutes les fonctions de votre corps et rétablir ainsi très complètement votre organisme ébranlé, débilité, anémié ou même épuisé. Seulement, n'acceptez pas le premier médicament venu, car beaucoup de pharmaciens sans scrupules sont payés par des fabricants peu délicats chaque fois qu'ils parviennent à remplacer les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine par un de leurs produits. Exigez donc les seules Pilules Rouges qui portent sur leur étiquette le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qui sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies.

N'acceptez pas non plus de ces Pilules, dites "Pilules Rouges" que des colporteurs ou colporteuses, passant par les maisons, allant de porte en porte, vous offrent. Ces gens sont des imposteurs et nos produits ne sont jamais vendus de cette manière.

Nos Médecins Spécialistes donnent des consultations gratuites, au No 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c. pour une boîte ou $2.50 pour six boîtes, ayant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la malle, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Rouges.



FEUILLETON DU MANITOBA.

Ou trouver le bonheur

V

Puis, avec un nouvel étonnement, apercevant Jean:

Et vous aussi, monsieur de Brive! cette demeure abrite donc toutes les personnes que j'avais le plus estimées en France!

Jean répondit à ce compliment par une cordiale poignée de main; il avait rencontré l'hiver précédent sir Erlington dans des salons parisiens où l'on parlait beaucoup de sa grande fortune et des paris fabuleux qu'il engageait aux courses. L'Anglais, ravi surtout d'avoir retrouvé Melle de Versy, entama avec elle une conversation animée qui permit au comte de s'esquiver poliment.

Qu'était devenue Paule? il la chercha en vain pendant quelque instants, puis la vit apparaître à l'extrémité du salon, très affairée et secondant sa tante dans ses devoirs de maîtresse de maison. Dans ce moment où la chaleur était accablante, la promenade devait être différée au moins pendant deux heures; les visiteurs sentaient le bien-être de ce grand salon frais et assombri; mais en quête de distractions ils ne tardèrent pas à parler musique. Blanche de Versy et Mlle d'Espinasse, une grande fille roussâtre et distinguée qui, toutes deux devaient faire partie des exécutants dans le concert, furent solennellement réquisitionnées par M. de Gedres et Paule comprit, tout en essayant de se faire oublier, qu'elle n'avait pas chance d'échapper à la même demande; dans son émoi, elle jeta un regard autour du salon pour chercher celui dont la présence la gênait en dépit de ses meilleurs raisonnements. Jean n'était plus là: dès qu'il avait vu Mlle de Versy conduite par sir William se diriger vers le piano, il s'était éclipsé par la porte entr'ouverte de la petite terrasse. Ne pouvant échapper au brillant tapage qui l'avait déjà crispé la veille, il avait du moins décidé de ne pas mêler ses applaudissements à ceux dont l'Anglais donna le premier signal. Dans la retraite qu'il s'était choisie le bourdonnement des conversations arrivait jusqu'à lui, interrompu chaque fois qu'un amateur de bonne volonté se mettait au piano. Des voix jeunes et claires chantèrent successivement sans qu'il y prit garde, une sérenade et un duo d'un agréable effet.

Lui, usant de cette faculté précieuse qui nous permet de revivre le passé, suivit vingt fois pendant cette heure le sentier entre les vignes où il avait vu Paule si émue lui tendre la main. Ce fut l'archet habilement conduit par la jeune fille qui le rappela à lui-même.

Oh! le charme magique produit sur Jean par la voix du violon! les phrases câlines montent, s'épanouissent, le pénètrent de leur harmonie et lui rendent l'émotion du matin!

N'osant refuser de jouer, Paule a choisi une mélodie très simple, destinée à faire peu d'effet; mais c'est pur et vibrant comme son âme et l'on sent l'exécution savante d'une véritable artiste! Enfin le chant s'éteignit doucement et de Brive, rentré dans le salon, vit Mlle de Lansac qui replaçait soigneusement son violon dans sa boite; souriante, elle remerciait des éloges qu'on lui prodiguait.

Parmi les groupes qui allaient et venaient, il éprouvait un peu de difficulté pour arriver jusqu'à elle, lorsque de Versy lui barra carrément le passage:

—Je te cherchais, mon cher, dit-il avec une feinte gaîté, où vas-tu si vite?

—Complimenter Melle Paule, ce morceau est ravissant!

—Trop tard! la voilà qui s'éloigne...les portes de la salle à manger s'ouvrent, il s'agit de luncher avant la promenade; on part dans un quart d'heure.

Paule, apercevant le comte, s'est en effet glissée entre les couples qui se disposent à quitter le salon; elle accepte le bras d'un jeune hommme voisin de campagne. L'admiration qu'elle surprend dans les yeux de Jean ne la laisse pas sans inquiétude: deux fois pendant cette journée elle a involontairement attiré son attention... qu'en pensera Blanche?... Le rire cristallin de celle-ci vint transformer ce remords en surprise: on ne pouvait rien imaginer de plus séduisant que Melle de Versy en ce moment où elle écoutait avec complaisance les discours alambiqués de sir William; en la considérant, son amie se posa hésitante une nouvelle question: que devait en penser Jean de Brive?

Le temps passait. M. de Gèdres pressait son monde, aussi le lunch fut-il expédié avec entrain par toute cette société dont l'humeur primesautière et la gaîté jetaient feu et flammes. Vers quatre heures, chacun reprenait place, qui en landau, qui sur sa monture. Seule de toutes les jeunes femmes présentes Melle de Versy était venue à cheval et pour l'accompagner Paule, sur l'avis de sa tante, revêtit son amazone pendant qu'on sellait Farfadet, son alezan favori. Mais son amie devait lui causer en ce jour plus d'un étonnement.

A peine en selle, Blanche, par une volte gracieuse rejoignit sir Erlington et devançant les voitures, tous deux s'élancèrent au galop. Cette vue arracha une exclamation de colère à de Versy; l'action inconsidérée de sa sœur lui faisait perdre son beau sang-froid; il se tourna vers Paule et de Brive assez rapprochés de lui:

—En avant! suivons-les! dit-il vivement.

Tous trois donnèrent la bride à leur cheval et partirent à fond de train, imités aussitôt par quelques jeunes gens. Ils longèrent les landaus, les dépassèrent un à un et n'eurent plus devant eux que le ruban blanc de la route qui contournait de légères ondulations de terrain.

Sir William montait avec une rare perfection et sa jeune compagne n'avait pas oublié en quelle haute estime il tenait une habile écuyère.

Animée par le désir de plaire, subissant aussi l'excitation que cause toujours l'espace rapidement parcouru, elle devançait presque l'Anglais. Les autres cavaliers éprouvaient à chaque tournant de route le nuage poussiéreux soulevé par leurs chevaux.

Au bout de dix minutes, le mouvement avait aidé Adrien à recouvrer son habituel empire sur lui-même; il comprit qu'une poursuite acharnée accentuerait davantage l'inconvenance de cette équipée et, le premier, ralentit sa monture en s'écriant avec une insouciance parfaitement jouée:

—Assez comme cela! Ils sont plus forts que nous... heureusement pour l'amour propre national, ma sœur tient tête à cet Anglais!

Tout le monde approuvant, on fit souffler les chevaux qui repartirent à un joli trot.

Beleston, choisi au hasard pour but de l'excursion, possédait en fait de ruines quelques murs lézardés et perdus sous les orties que le "Guide" le mieux rédigé n'indique même pas; mais, avantage appréciable sous l'ardent soleil gascon, un bouquet de gros peupliers abritait ces débris insignifiants.

Depuis un instant, Blanche et son compagnon étaient arrivés sous cette ombre reposante. Après avoir tourné leurs montures vers la route par où devait venir le reste de la société ils employaient leur temps, sir William, à choisir parmi le petit nombre de mots français à sa disposition, les mieux faits pour exalter les prouesses de la jeune fille; elle, à lui répondre avec une coquette raillerie sans prendre garde qu'après l'emportement de cette impétueuse chevauchée, ces éloges joints au dépit ressenti le matin, la jetaient dans une exaltation dangereuse.

Le bruit des voix, le piétinement des chevaux annonçaient l'approche des autres promeneurs, qui venaient de tourner le chemin à trente mètres de là. En tête le comte s'avançait près de Paule, puis Adrien qui eut un regard irrité à l'adresse de sa sœur. Dans l'état d'esprit où elle était, c'en fut assez pour l'exaspérer. Toute rose de son audace, un défi dans les yeux, le front haut:

—Je vous attendais pour couronner mes exploits, dit-elle, il faut que je franchisse cela!

L'obstacle désigné était un pan de mur que son vêtement de lierre faisait assez semblable à une haie très élevée.

—Blanche!...

A ce mot que jetèrent en même temps Paule, comme une prière et de Versy comme un blâme sévère, l'orgueilleuse fille enleva son cheval avec témérité, sans même songer à prendre du champ.

Surprise, la bête obéit d'abord, mais devant l'obstacle qu'on voulait l'obliger à sauter elle devint rétive, se raidit, rejimba, dans une volte imprévue, toujours ruant, se précipita vers Farfadet. Celui-ci, effaré par la soudaineté de l'attaque, eut un formidable saut de côté contre le plus gros des peupliers. Un cri d'angoisse partit de toutes les poitrines...

Adrien et sir William lancèrent leurs chevaux par delà les ruines où la monture de Blanche l'emportait à l'aventure; de Brive plus prompt encore, était parvenu à saisir Farfadet près du mors; mais hélas! Mlle de Lansac violemment heurtée contre le tronc de l'arbre, se laissait aller le front sur la belle crinière de l'alezan déjà inondée de gouttes vermeilles.

(A suivre).

Chronique de la Province

SAINT-NORBERT

Il y aura au Couvent de St. Norbert vendredi, 20 mars, une séance donnée par les élèves, à l'occasion de la fête patronale du Révérend G. Cloutier, curé.

Voici le programme de cette séance:

Ouverture: Grand Chœur: Aurore et Crépuscule.
Monologues. { J'ai choisi ma carrière. / Le Petit Marseillais.
Dialogue: Hommage de reconnaissance.
Piano, Duo Immortelle.
Dialogue: "En cour de Justice." par les garçons.
Chant: Solo: Un Chérubin
Vandeville: "Paquita."
Piano, Duo: Silent Wishes
Causerie entre la Fleur, l'Oiseau et le Brin d'Herbe.
Chant: Les Batelières
Entr'actes { Deux petites voyageuses / A la recherche du bonheur
Dialogue: Le Drapeau de Carillon.
Fanfare: Song of the Soldiers.
Saynète, Les Refrains de Grand'Maman.
Piano Duo: Polanaise
Adresses.
God Save the King.

La séance commencera à 7.30 P. M. Portes ouvertes à 7 hrs. Les billets (prix: 50c.) sont en vente au Couvent.

Quelqu'un admire l'éventail dont se sert Mme de Calinaux.

—C'est, explique celle-ci, un éventail qui me vint de ma grand'mère...Il est vieux, mais il évente très bien!

Les Pilules Moro m'ont si bien débarrassé de mes Maux d'Estomac qu'il me semble que je n'ai jamais été malade.

LETTRE DE M. DESIRE TURCOTTE, DE WILLIMANTIC, CONN.

L'estomac est un organe essentiellement capricieux.

Pour des motifs absolument contraires, c'est un ennemi pour le riche comme pour le pauvre.

En effet, toutes les masses, à tous les degrés, populaires comme millionnaires, mangent, et malgré la diversité des repas, depuis les mets succulents qui décorent les tables opulentes, jusqu'à la moindre soupe au lard dont le travailleur se régale, tous les humains se plaignent de leur estomac.

La gastralgie, la dyspepsie, les crampes d'estomac, les aigreurs, les renvois, les ulcères et les cancers d'estomac, comptent de nos jours parmi les maladies les plus connues et les plus douloureuses.

C'est que l'estomac est, pour tous, le foyer de la machine humaine dans lequel s'élabore la combustion qui doit transmettre la force motrice à tous les rouages de l'organisme.

De l'instant où, par suite d'une fermentation viciée, l'estomac ne fonctionne pas, rien ne va plus, la machine reste en panne.

Les forces s'en vont, les membres n'agissent plus, le cerveau semble vide; en un mot, l'équilibre est rompu et l'estomac devient alors le réceptacle de toutes les maladies, la sentine de tous les maux.

Les maladies d'estomac doivent donc toujours être envisagées sérieusement, d'abord parce qu'elles sont douloureuses, et ensuite parce qu'elles amènent promptement un dépérissement général, conséquence de la perversion d'une fonction importante entre toutes: la digestion.

L'estomac souffre de plusieurs façons. Ce sont des digestions lourdes, lentes, pénibles, difficiles, avec des fois des tiraillements et des crampes d'estomac. Ce sont des aigreurs, des acidités avec une sensation de brûlure épouvantable, quelquefois des vomissements et des renvois fétides. La région de l'estomac est empâtée, douloureuse, très sensible à la pression et les lancements vont jusque du côté du cœur, des poumons ou de l'intestin.

Ici la cause est simple à trouver.

L'estomac est un organe qui sécrète continuellement un liquide, le suc gastrique. C'est comme la cuve du brasseur, où le moût, le "Malt", est constamment en travail et en éveil. C'est une cavité où la fermentation est continue, constante, perpétuelle. Si la fermentation est viciée, voilà l'estomac malade. S'il fermente trop, c'est la dyspepsie acide. S'il ne fermente pas assez, c'est la dyspepsie lourde.

L'essentiel est donc de contrôler cette fermentation, et, à cette fin, il n'est pas de remède plus efficace que les Pilules Moro qui sont un purificateur, un régulateur par excellence.

Les Pilules Moro développent l'appétit, favorisent les digestions en activant les sécrétions salivaires et gastriques et en les régularisant. Elles fortifient l'estomac de même que tous les autres organes, au lieu de les affaiblir comme font tous les autres remèdes.

Les Pilules Moro sont le seul remède infaillible contre la dyspepsie sous toutes ses formes, et des milliers de témoignages comme le suivant, l'établissent sans contestation possible:

"Willimantic, Conn., mai, 1907.

"Messieurs,

"Veuillez m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt pour vous remercier de vos excellents remèdes.

"Mais, voyez-vous, une fois qu'on est bien, on oublie les bienfaits!

Fac-Similé d'une boite de Pilules Moro.





M. DESIRE TURCOTTE, Willimantic, Conn.

"Et je me porte tellement bien maintenant, je suis tellement débarrassé de ces horribles maux d'estomac qu'il me semble que je n'ai jamais été malade.

"Cependant j'ai terriblement souffert et je ne puis penser, sans frémir, aux longues nuits sans sommeil, aux pénibles journées que j'ai passées.

Ce n'était pas un mal d'estomac ordinaire que j'avais. C'est bien simple, je ne pouvais rien digérer, je maigrissais et il m'était impossible de rien faire.

"Les premières boites de Pilules Moro m'ont remonté l'estomac; j'ai commencé à pouvoir digérer un peu, alors l'appétit est revenu, et avec l'appétit, la santé.

"Maintenant, je suis parfaitement bien, je mange tout ce que je veux, et je puis digérer n'importe quoi. Tout cela grâce aux Pilules Moro.

"Vous pouvez penser que je serais un ingrat de ne pas vous en remercier. Votre dévoué, DESIRE TURCOTTE, 78 Spring St., Willimantic, Conn."

Si l'exemple de M. Désiré Turcotte était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse, de dyspepsie et de maux d'estomac, combien plus rares seraient ces gens à la figure triste, à la mine chancelante; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font des hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faible ou malade, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

Consultations gratuites par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.